

P r e m i è r e p a r t i e :

ILLOCUTION ET INTERACTIVITE
DANS LA
STRUCTURE DE LA CONVERSATION

"Alice avait, non sans quelque curiosité, regardé par-dessus son épaule : "Quelle drôle de montre ! remarqua-t-elle. Elle indique le jour du mois et elle ne dit pas quelle heure il est !"

"Pourquoi le dirait-elle ? grommela le Chapelier. Est-ce que votre montre, à vous, vous dit en quelle année nous sommes ?"

"Bien sûr que non, répondit sans le moindre embarras Alice : mais c'est parce que l'on reste dans la même année un très long laps de temps."

"C'est précisément ce qui se produit dans le cas de ma montre, à moi," dit le Chapelier.

Alice se trouve terriblement déconcertée. La remarque du Chapelier lui semblait dépourvue de toute signification, et pourtant elle était grammaticalement correcte. "Je ne saisis pas très bien", dit-elle aussi poliment que possible.

"Le Loir s'est rendormi", fit observer le Chapelier, et il versa sur le museau du petit animal un peu de thé brûlant."

Lewis Carroll¹

1) Alice au pays des merveilles, Garnier Flammarion 1979, 149-150.

CONVERSATIONS, ACTIONS, ACTES DE LANGAGE :
ELEMENTS D'UN SYSTEME D'ANALYSE

Antoine Auchlin & Anna Zenone
Université de Genève

O.O. Le but général de ce travail est de décrire et d'explicitier, en la motivant, la procédure mise au point pour analyser un corpus de conversations authentiques en termes d'actes de langage.

La question qui fonde notre démarche est analogue à celle qui se pose en syntaxe, i.e. si l'on découpe une phrase, aboutit-on à l'unité "mot" ?; si l'on découpe une conversation, aboutit-on à l'unité "acte de langage" ?

O.1. Le corpus qui a servi à la réflexion est constitué d'enregistrements effectués dans une librairie et une agence de voyages; les conversations y sont relativement courtes, et ordinairement orientées vers des buts clairs : demande d'achat, de commande, de renseignements. Nous reproduisons à la fin de ce *Cahier* la transcription de l'une de ces conversations, dont nous tirerons les exemples, et à laquelle nous renvoyons.

A diverses étapes de notre description, nous ne ferons allusion qu'à la part du corpus recueillie en librairie; c'est pour des raisons de simplicité et de clarté que nous laissons de côté la présentation des autres conversations qui ont fait l'objet de la même analyse.

O.2. La procédure d'analyse que nous allons décrire est assez largement inspirée de celle qu'ont mise au point Sinclair & Coulthard (1975) pour l'analyse de l'interaction entre maître et élèves dans des classes anglaises. A part le nom de la plupart des unités des divers niveaux d'analyse, notre procédure partage avec la leur l'idée d'une organisation hiérarchique des niveaux d'analyse (*rank scale*, cf. op.cit., 20), chaque unité d'un niveau déterminé étant constituée d'une ou plusieurs unités du rang inférieur, qui sont spécifiées du point de vue de la fonction qu'elles assument au rang supérieur.

Notre approche toutefois se distingue de la leur principalement sur deux points :

- 1^o leur système de rang est hiérarchisé selon trois niveaux : organisation pédagogique, discours, et grammaire. Alors que notre système est plus linéaire et peut ne faire appel qu'au seul niveau de l'organisation actionnelle du discours.
- 2^o afin de distinguer clairement les niveaux d'analyse, Sinclair & Coulthard (1975) "partent d'en bas", c'est-à-dire qu'ils ancrent leur analyse au rang inférieur du dernier niveau d'analyse : le morphème (niveau grammatical); alors que nous partons d'en haut, c'est-à-dire de la plus grande unité d'interaction.

"Partir d'en haut" suppose qu'on fait l'hypothèse suivante : il existe des séquences conversationnelles closes et identifiables. L'analyse de ces séquences en unités hiérarchiquement inférieures devrait permettre de vérifier si le rang le plus bas est celui des actes de langage. Dans la première partie nous présenterons les étapes de la macro-analyse, c'est-à-dire de l'analyse jusqu'au rang immédiatement supérieur à celui des actes de langage (sur l'opportunité de cette séparation, cf. van Dijk 1977, 232). La seconde partie sera consacrée à la micro-analyse, c'est-à-dire à l'analyse des actes et des séquences d'actes à l'intérieur des échanges.

1. SYSTEME D'ANALYSE (MACRO-ANALYSE)

Le système hiérarchique que nous proposons est organisé sur quatre rangs :

- *incursion*
- *transaction*
- *échange*
- *acte.*

De plus, le rang "échange" peut à son tour être analysé en classes d'échanges hiérarchiquement organisés (cf. 1.3.).

1.1. *Incursion.*

L'incursion est l'unité de rang la plus élevée de notre système. Elle correspond assez exactement (dans sa position et dans sa définition) à ce que Sinclair & Coulthard (1975) nomment *lesson*, et au *speech event* de Hymes (1972). Elle recouvre une unité de conversation délimitée par la présence ou l'absence des protagonistes en un lieu (intérieur de la librairie ou de l'agence de voyages), et signalée par des salutations (ouverture-clôture) ou des marques comme "psst", "heu...", "excusez-moi"... (ouverture). Elle est constituée d'une ou plusieurs *transactions* ainsi que d'un *échange d'ouverture* et d'un *échange de clôture*.

La conversation transcrite en fin de *Cahier* constitue une incursion.

1.2. *Transaction.*

La transaction est l'unité de second rang du système, exactement comme chez Sinclair & Coulthard (1975). Elle consiste pour nous en une unité définie à partir de critères de thématization d'actions. Une transaction est une unité de négociation conversationnelle portant sur un seul *objet transactionnel*. Si, dans une librairie, on désire acheter un livre et se renseigner sur le prix d'un autre, par exemple, chacune de ces opérations constituera un *objet transactionnel*, et pourra "faire l'objet" d'une transaction. De plus, on ne retiendra comme tels que les "objets" suffisant à légitimer à eux seuls une incursion¹. Une transaction est d'autre part nécessairement constituée d'au moins un *échange* réalisant l'opération objet de la transaction, et éventuellement, d'échanges divers, parmi lesquels des échanges d'ouverture et de clôture de transaction, qui ne se confondent pas avec l'ouverture et la clôture de

1) Cette notion d'"objet transactionnel" souffre tout de même de maldéfinition. Que penser d'un individu qui n'entre dans une librairie qu'aux seules fins d'y respirer l'odeur des livres ? S'il avoue son péché mignon, celui-ci pourra faire l'objet d'une conversation ; mais celle-ci constituera un objet transactionnel qui n'entrera que difficilement dans la définition que nous voudrions en donner, en cela que cet objet ne sera pas directement rattaché au lieu d'interaction. Si, au contraire, le client n'avoue pas le "vrai motif" de son incursion, et prend un alibi comme, par exemple, acheter un livre et se renseigner sur le prix d'un autre, ce dernier sera considéré comme l'objet transactionnel.

l'incursion. La transaction est ainsi organisée à l'intérieur de l'incursion, comme une suite libre et autonome d'échanges.

L'incursion transcrite (cf. annexe) peut ainsi être analysée en trois transactions successives :

- . *transaction 1* : des lignes 3-11, transaction de demande d'achat, qui aboutit à un résultat nul, et débouche sur une
- . *transaction 2* : des lignes 12-30, transaction de demande de conseils, qui débouche, elle-même, sur une
- . *transaction 3* : des lignes 31-157, transaction de commande de livres, plus longue et constituée d'un ensemble structuré d'échanges, beaucoup plus complexe que les précédentes.

Les actions dont la thématization permet d'identifier et de qualifier les transactions sont, indifféremment, entreprises par l'un ou l'autre des protagonistes. Ce qui, par contre, n'est pas indifférent, c'est l'ordre dans lequel elles peuvent avoir lieu (cf. infra, 1.4, schéma de la structure actionnelle). Toutes ces actions sont, de plus, des actions d'un type particulier, qui requièrent la participation des protagonistes pour être accomplies; ce sont des *interactes*, au sens de van Dijk (1977, 185-7).

1.3. *Echange.*

Le rang des échanges est plus complexe que les rangs supérieurs, et réclame une typologie interne particulière. Bien que la place qu'occupe l'échange dans l'échelle de rang chez Sinclair & Couthard (1975) soit identique à celle qu'il occupe chez nous, la manière dont ils caractérisent cette unité diffère sensiblement de la nôtre.

1.3.1. L'échange occupe le dernier rang de l'échelle, avant celui des actes de langage. Il est le dernier rang de caractérisation des actions nécessairement collectives. Nous proposons de commencer par définir l'échange comme la plus petite unité de coopération, de co-action (cf. 1.5.).

Nous serions ainsi tentés de poser un certain parallélisme entre les rapports qu'entretiennent l'énonciateur d'un acte de langage et l'acte

en question d'une part, et les protagonistes d'un échange et cet échange, d'autre part. L'échange serait alors conçu comme un *acte de conversation* bi-ou multilatéral. On peut décrire un échange en disant "quelque chose a été fait"; ou, pour rapporter cela aux protagonistes de l'échange, "quelque chose est entendu désormais entre eux".

C'est une caractérisation de l'unité minimale dialogique légèrement différente de celle de Sacks reprise dans Goffman (1975,1). Selon eux, l'exemple canonique d'une telle unité est la "paire adjacente" "question-réponse". Selon nous, le modèle en est "acte - marque de la prise en compte de l'acte". Le couple "question-réponse" constituerait bien une paire dialogique, mais en un certain sens - et cette idée est assez conforme à une vision conversationnaliste de la chose - elle serait une partie d'une séquence tronquée : il manque une sorte d'"accusé de réception" de la réponse :

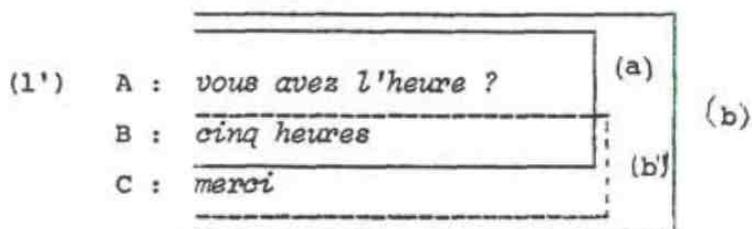
(1) A : - *vous avez l'heure ?*

B : - *cinq heures*

C : - *merci*

On peut analyser (1) de la manière suivante :

- 1) l'acte d'affirmation B constitue une marque de la prise en compte de la question A, donc le deuxième terme de la première paire minimale. Ceci entraîne qu'on considère le couple AB comme un échange (a).
- 2) C constitue également une marque de prise en compte. Deux possibilités de description s'offrent alors :
 - 2') C est une prise en compte de l'acte d'affirmation B - ce qui amène à considérer le couple BC comme un échange (b'), de même rang que (a);
 - 2") C est une prise en compte de B rapporté à A (c'est-à-dire de B comme *réponse*), une évaluation de l'appropriété de B par rapport à A (cf. ici même l'article de J. Moeschler). Il faut alors poser l'occurrence C au même rang que l'échange AB, et considérer que (a) et C forment un échange (b).



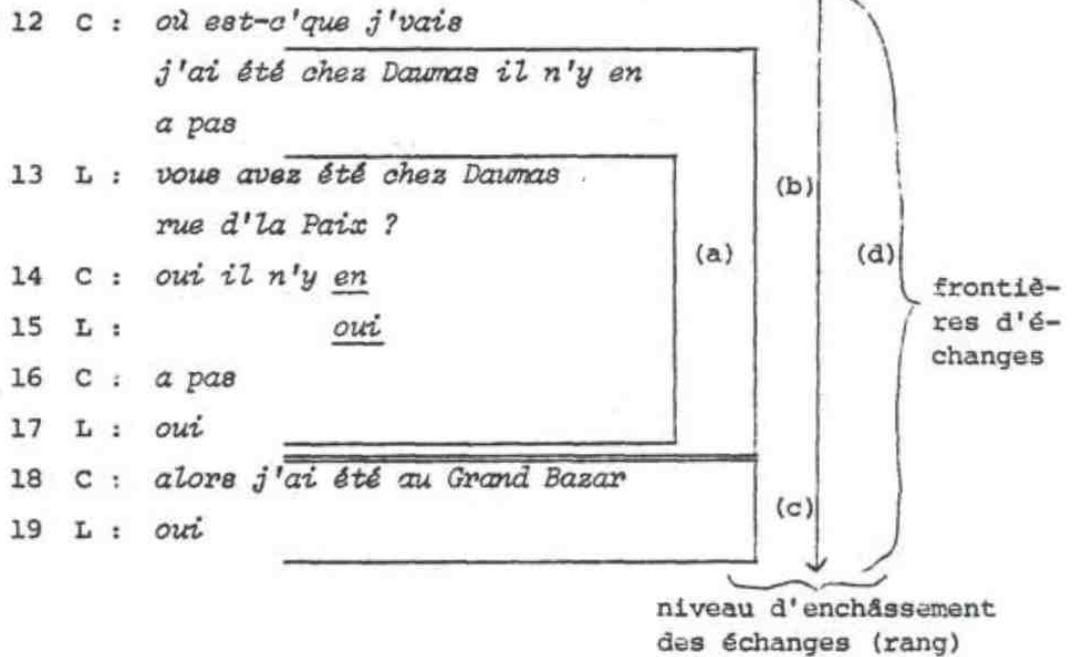
La solution 2" nous semble satisfaisante; elle tire sa légitimité d'une analyse des rapports entre occurrences, analyse à laquelle nous renvoyons (cf. micro-analyse). Pour le moment, elle nous conduit à poser :

- . que le rang des échanges est hiérarchiquement organisé, et qu'un échange peut en contenir un autre, de rang inférieur (ici, (b) contient (a));
- . que des occurrences peuvent être combinées avec des échanges pour former des échanges de rang supérieur (ces deux points par ailleurs seront repris dans la partie de micro-analyse).

Il semble donc que la définition de l'échange comme *paire minimale d'occurrences* doit être réservée à l'échange du dernier rang d'analyse (que nous pourrions appeler *échange minimal*), et qu'il faille admettre qu'un échange, s'il peut être constitué d'occurrences, peut également être constitué d'autres échanges de rang inférieur.

Cette hiérarchisation des échanges est également imposée par une nécessité descriptive d'un autre ordre : du rang de la transaction à celui des actes, des séquences d'actes peuvent posséder une identité fonctionnelle dont ne permettrait pas de rendre compte la définition restreinte de l'échange comme paire minimale d'occurrences. Avant de passer à une typologie des échanges, voici un exemple tiré du corpus, illustrant ce genre de problèmes d'enchâssement des échanges:

(2)



On peut décrire cette séquence en disant qu'on a un échange (qu'on pourrait analyser plus profondément en deux échanges) des lignes 13 à 17 (a) enchâssé dans un échange plus vaste, lignes 12 à 17 (b). Que l'échange (a) enchâssé joue, au niveau de l'échange dans lequel il est enchâssé (b), le même rôle que le "oui" de la ligne 19 contribue à renforcer l'idée que cet échange (a) occupe un rang inférieur à celui de (b), et égal à celui des constituants de (b).

N.B. Bien que ce problème ne nous occupe pas ici, il est intéressant de noter que cette procédure fait apparaître le rôle des marqueurs de structuration de la conversation; ici, le *alors* est caractéristique : cet élément semble toujours marquer une transition montante d'un niveau à l'autre d'enchâssement de l'organisation du discours.

1.3.2. Typologie des échanges.

Ayant admis le principe selon lequel le rang des échanges est lui-même organisé selon un système de rangs, nous pouvons poser deux critères permettant de hiérarchiser les échanges :

- leur *fonction* à l'intérieur de l'unité de rang supérieur;
- le rang sur lequel porte leur fonction — nous dirons leur *portée*.

a) *fonction* : nous distinguons trois relations caractéristiques du point de vue fonctionnel :

1° *autonomie*; l'échange n'a pas de fonction définissable dans l'unité de rang supérieur : il est dit autonome :

- (3) 151 C : *dites est-ce que vous allez heu :*
écrire à Paris ou :
152 L : *non non non non - non non*
c'est plus :
153 C : *ou :*
154 L : *c'est plus rapide*
155 C : *c'est plus rapide*
156 L : *c'est plus rapide - que ça*

Cet échange (à nouveau analysable en échanges plus petits), enchâssé dans la transaction qui va de la ligne 31 à la ligne 157 est autonome. Est *autonome* tout échange que l'on peut supprimer sans entraîner de modification du déroulement de l'interaction,

2° *nécessité*; l'échange est le lieu de réalisation de l' (une des) opération(s) constitutive(s) de l'unité de rang supérieur. Il est dit constitutif et n'est en aucune façon supprimable.

- (4) 31 L : *moi j'peux vous les commander*
heu : j'les ai en deux jours
32 C : *vous les avez en deux jours*
33 L : *oui j'les ai* (a)
- (b)

Ici, (b) est un échange réalisant l'offre de commande, qui est une opération constitutive de la troisième transaction ("commande de livres").

3° *facultativité*; l'échange réalise une opération fonctionnelle dans l'unité de rang supérieur, mais cette opération n'est pas constitutive de cette unité (p. ex. "demande de renseignements supplémentaires"). Il est dit fonctionnel. Empiriquement, ces échanges sont supprimables du point de vue de leur fonction, mais leur suppression effective exige généralement des modifications formelles du texte.

(5)	3	C : <i>j'ai un p'tit problème</i>	(a)	lère transaction (cf. 1.2.)
	4	L : <i>oui</i>		
	5	C : <i>j'n'habite pas la ville</i>	(c)	
	6	L : <i>mmh</i>		
	7	C : <i>et - il y a ma femme qui est malade</i>	(b)	
	8	L : <i>mmh</i>		
	9	C : <i>et qui m'a demandé de trouver certains livres de la collection</i>		
	10	<i>Floralies</i>		
	10	<i>c'est une</i>	(d)	
	11	L : <i>oui oui j'connais</i>	(e)	
	11'	<i>j'ai pas du tout</i>		

La fonction de l'échange (c) est de préparer la formulation de la requête (qui ne sera pas énoncée, mais, en fait, implicite conversationnellement, comme en témoigne la réponse de la libraire, ligne 11'). Cette fonction est supprimable. Mais si l'on supprime effectivement l'échange qui la réalise (c), on doit alors aménager le (co)texte de telle manière que l'on puisse enchaîner directement de l'ouverture à la ligne 9.

b) portée. Exprimer la portée d'un échange revient à désigner le rang de l'unité dans laquelle il exerce une fonction remarquable, de laquelle il tire son identité. Un échange est dit *constituant* du rang sur lequel il porte. On a ainsi trois grands types :

1) échange constituant d'incursion (salutations du début et de la fin de l'incursion);

2) échange constituant de transaction : l'échange assume une fonction à l'intérieur de la transaction (échange (b) dans (4), "offre de commande");

3) échange constituant d'échange, si l'échange est enchâssé un ou plusieurs rangs plus profondément dans un échange (échanges (a) en (2), (a), (b), (e) en (5)); il est dit *subordonné*.

En combinant les critères de fonction et de portée on obtient ainsi les classes suivantes d'échanges :

- . échange constituant d'incursion (ECI)
- . " constitutif de portée transaction (ECT)
- . " fonctionnel " " " (EFT)
- . " autonome (de portée nécessairement transaction) (EA)
- . " subordonné constitutif (portée échange) (ESC)
- . " " fonctionnel (ESF)
- . " " subordonné à un ES(C ou F), constitutif/
fonctionnel (ESSC/F)

etc.

Selon la longueur des dialogues, ou la lenteur de l'exécution des opérations constitutives des transactions, on peut devoir recourir à une complexification des enchâssements sur trois ou quatre niveaux d'échanges. On exprime alors le degré de subordination par le nombre de S dans l'abréviation ESSS... Il en est ainsi dans l'exemple de la page suivante, qui analyse un passage de la troisième transaction ("commande de livres"). Cette transaction se découpe en deux échanges constitutifs (ECT) : le premier, lignes 31 à 70 ("offre de commande"), le deuxième, lignes 70 à 151 ("passation de la commande"). Laissons le premier de côté. Le second ECT se découpe en trois échanges subordonnés : un premier ESC ("définition précise de l'objet à commander"), lignes 70 à 102; un autre ESC ("identification du client"), lignes 102 à 129; un ESF ("récapitulation"), lignes 130 à 151. Le début du second ESC peut être représenté de la manière suivante :

(6)		texte	structure des échanges			
			ESSSS	ESSS	ESS	ESC
102	L :	<u>vous m'donnez</u>		ESSSF (2)	ESSC (1)	(jusqu'à la ligne 129) (0)
103	C :	<u>c'est Valmaz Jean</u>				
104	L :	<u>vot'nom Monsieur</u> oui attendez <u>c'est Monsieur</u>		ESSSC (3)		
105	C :	<u>attendez j'vais vous écrire</u>	ESSSSF (4)			
106	L :	<u>bon</u>				
107	C :	<u>voilà</u>				
108	L :	<u>d'accord</u> <u>alors vot'nom</u>		ESSSF (5)		
109	C :	<u>c'est en toutes lettres</u>				
110	L :	<u>bien</u> <u>pis vous mettez votre adresse</u> <u>que j'puisse vous avertir</u>			ESSC (6)	
111	C :	<u>tenez</u>		ESSSC (7)		
112	L :	<u>bien</u> <u>O.K.</u>				
113	C :	<u>(...)</u>			ESSF (8)	

- (0) : "identification du client"
- (1) : "procédure concernant le nom"
- (2) : "faux départ"
- (3) : "procédure concernant le nom"
- (4) : "demande de délai"
- (5) : "vérification-conclusion de la procédure"
- (6) : "procédure concernant l'adresse"
- (7) : "signal d'octroi"
- (8) : "précisions supplémentaires".

Si le classement hiérarchique des échanges à divers niveaux semble redevable de ce qui, jusqu'alors, était le critère d'identité des transactions — la "thématisation de l'action" — c'est que tout le modèle est soumis aux problèmes généraux de description des actions (cf. van Dijk, 1977, ch. 6 et 9). La différence qualitative entre transactions et échanges nous semble toutefois devoir être maintenue, même si les ordres de grandeur de ces unités ne sont pas fixes. La raison en est que les échanges, de quelque niveau d'enchâssement qu'ils soient, sont assignés à un double réseau fonctionnel (relations *horizontales* entre échanges de même rang, relations *verticales* dans les enchâssements), ce qui n'est pas le cas des transactions; celles-ci se composent entre elles et constituent les incursions par de simples rapports de juxtaposition.

L'une des relations verticales remarquables est celle de *nécessité* qui fonde la classe des EC. Nous avons dit précédemment qu'on désignait, par EC, l'échange qui réalisait l'(une des) opération(s) constitutive(s) de l'unité de rang supérieur. Corollairement à cette caractérisation verticale, l'échange qui réalise une opération constitutive peut, à l'égard des échanges fonctionnels de même rang que lui, être dit *directeur* — ce qui revient à le qualifier en termes de relations horizontales; nous verrons plus loin le rôle de cette qualification (cf. micro-analyse). Ajoutons que les opérations constitutives peuvent être réalisées par des actions identifiables à des niveaux divers de l'analyse : soit au niveau le plus bas, par un seul acte de langage, c'est le cas, par exemple, de l'offre de commande de la troisième transaction (l.31); l'opération est alors réalisée ponctuellement; soit l'opération se réalise au niveau de l'échange immédiatement inférieur à la transaction : c'est le cas de l'acceptation de la commande qui occupe le grand ECT des lignes 70-151. Cette opération est réalisée au niveau de l'ECT par l'accomplissement, un degré en dessous, (ES...), de deux tâches liées à (*conditions pour*) la passation de la commande (i.e. identification de l'objet, et du client). L'opération n'est pas effectuée par un seul acte de langage, et est dite non-ponctuelle.

Un troisième mode de réalisation des actions est dit "implicite"; on en a en gros deux exemples dans le texte en annexe : la réalisation

de la demande d'achat de la première transaction, et la demande de déclinaison du nom par le libraire (réalisée en même temps que la réponse). Ce type de réalisation relève de procédures d'implication conversationnelle, dont une part est conventionnellement attachée à la pratique sociale d'un lieu particulier. L'idée même que des séquences complexes puissent, aussi bien que des occurrences uniques, réaliser des actions, présuppose que ces actions sont dotées d'une certaine identité relativement indépendante des actes qui les réalisent. Si une incursion dans une librairie a pour objet de réaliser un certain nombre d'actions, la description de cette incursion exige en un certain sens, pour interpréter en termes d'actions les occurrences de l'incursion, qu'on dispose d'une sorte de *modèle des actions possibles* et de leurs enchaînements.

1.4. *Structure actionnelle.*

Le schéma qui suit est un modèle d'incursions comprenant diverses combinaisons possibles de transactions. Il n'a aucune prétention d'exhaustivité; c'est avant tout un moyen heuristique pour aborder la description de conversations tenues dans un lieu particulier. Il ne prend en compte que le rang des opérations constituant des transactions (les cases représentant donc soit des échanges constitutifs - en traits continus - soit des échanges fonctionnels - traitillés, de portée transaction), à l'exclusion de tous les rangs inférieurs. Il ne constitue pas tant une représentation absolue qu'un modèle, empiriquement déduit, de la représentation que doivent se faire les protagonistes d'une interaction en librairie, des déroulements normaux possibles de celle-ci.

Le schéma peut être parcouru, en principe, sans absurdité, en suivant les flèches à partir de l'ouverture. Certains parcours sont rendus impossibles. Le schéma par contre ne rend pas compte du fait qu'il est impossible (mais pour d'autres raisons) de rester éternellement à l'intérieur d'une librairie.

Les transitions d'un échange à l'autre sont réalisées par des *faits de circonstance* (les éléments mentionnés dans la liste a) qui, d'une certaine façon, permettent cette transition particulière. Ces faits sont soit mentionnés, soit implicites dans la conversation, à la fin de l'échange, réalisant généralement la clôture de celui-ci.

Pour "expliquer" que ces faits puissent opérer, il faut les rapporter à un réseau général de croyances et de savoirs sur "ce qui peut se passer dans une librairie" (les éléments mentionnés dans la liste b). Les énoncés de cette liste ne représentent peut-être pas l'ensemble du *background knowledge* commun spécifique mis en oeuvre pour toute interaction en librairie. La liste en question est néanmoins empiriquement adéquate à notre corpus.

1.4.1. *Schéma de la structure actionnelle* (cf. p. 21).

N.B.1.: les parenthèses à l'intérieur des échanges indiquent "en quoi peut consister l'opération en question".

N.B.2.: les chiffres entre parenthèses sur les flèches renvoient aux énoncés de la liste a).

N.B.3.: les chiffres sans parenthèses renvoient aux énoncés de la liste b).

a) *Faits liés à une circonstance particulière, ou commentaires de circonstance :*

- (1) Le libraire (re)connait et possède l'objet demandé (X)
- (2) Le libraire ne connait pas X, ou ne comprend pas la demande
- (3) Le libraire ne possède pas X
- (4) Le libraire connait la réputation de X : *nous n'avons pas ce genre de choses*
- (5) *c'est trop cher* } refus du client
- (6) *c'est trop long* }
- (7) *tant pis, ça ne fait rien*
- (8) *je n'en sais rien*
- (9) *mais vous le trouverez peut-être chez...*
- (10) *on l'a dans une autre collection*
- (11) Le libraire n'a pas, ne peut pas avoir, ne peut pas donner de conseil : *clôture sans satisfaction.*

b) *Éléments de savoir commun liés à la pratique sociale de la librairie*

I. : *Éléments partagés, communs au client et au libraire :*

1. Une librairie est un lieu où l'on ne fait que vendre ou acheter des livres.
2. Dans une librairie, on vend des livres ou des objets qui s'y apparentent, à l'exclusion d'autres objets.
3. Certaines librairies sont spécialisées dans un domaine défini.
4. Dans une librairie, on est censé pouvoir fournir/obtenir des renseignements sur des livres.

II. : *Éléments de croyance du libraire :*

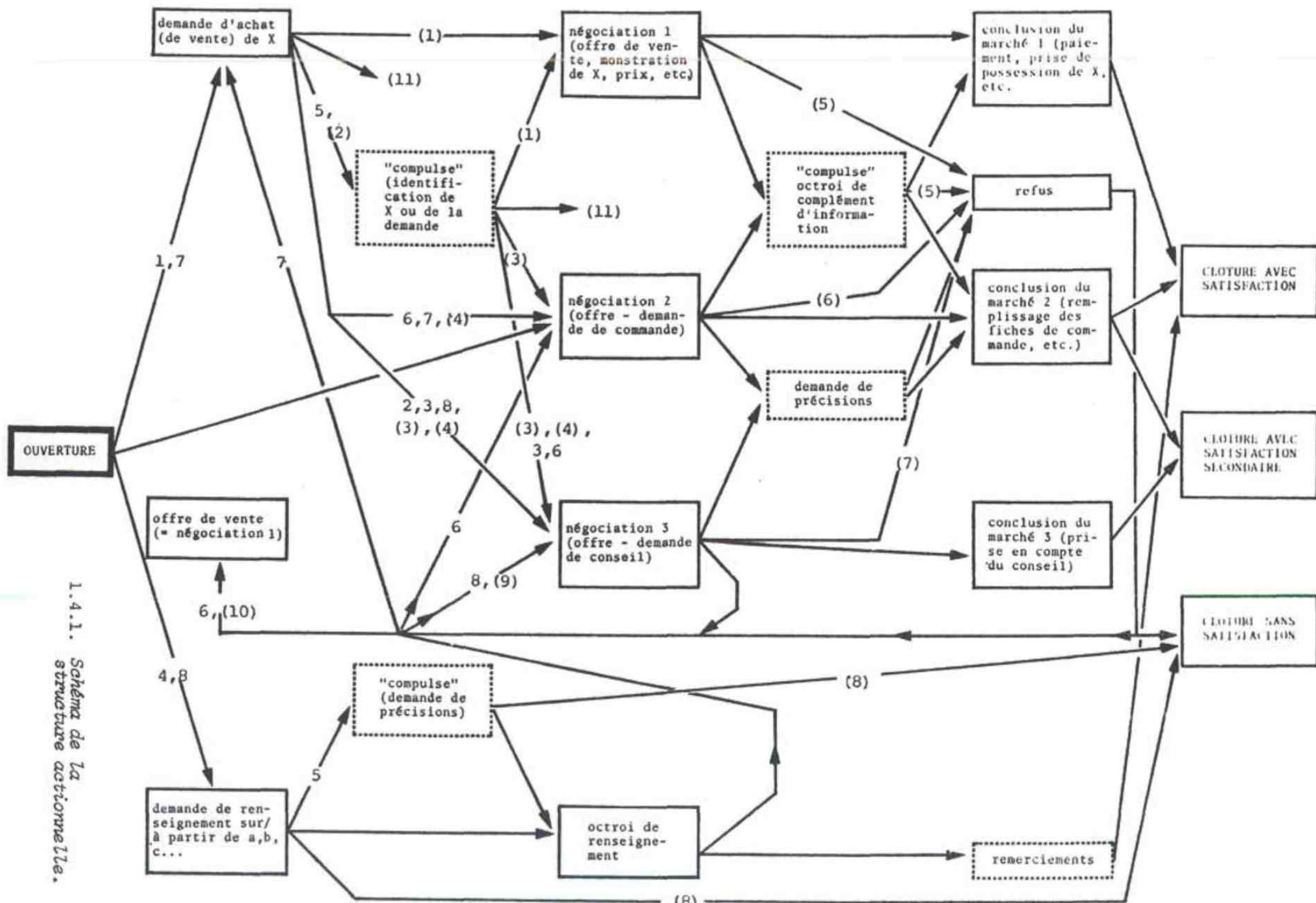
5. Le client sait ce qu'il veut, ou, du moins, veut savoir ce qu'il veut.
6. Le client veut concrétiser sa demande (de savoir ou d'avoir).

III. : *Éléments de croyance du client :*

7. Ma demande doit pouvoir être satisfaite.
8. Le libraire doit vouloir me rendre service.

On aura noté au passage que cette dernière liste semble faite à partir de deux ingrédients : une caractérisation de la librairie par rapport à d'autres lieux sociaux, et d'autres commerces; une extension du principe de coopération de Grice (1979) au niveau des actions. On serait tenté de faire de cette liste un inventaire de présupposés généraux, dont certains, dès qu'il y serait fait appel (cf. les flèches sur lesquelles ils apparaissent), seraient "activés", actualisés, et mis en circulation. La question de savoir comment rendre compte de leur circulation, et de leur prégnance dans le discours nous semble toutefois devoir faire l'objet d'un examen séparé.

Pour faire enfin un dernier parallèle avec Sinclair & Coulthard (1975), notons que si le schéma est bien un modèle intégré par les protagonistes d'une interaction en librairie, il fait alors partie, avec les deux listes a) et b), de la description de ce qu'ils appellent *situation* (cf. op.cit., 28-32).



1.4.1. Schéma de la structure active.

1.5. Dans les lignes qui précèdent, nous avons mis l'accent sur l'aspect collectif des actions effectuées par les protagonistes d'une conversation. Corollairement, les notions relevant du paradigme de la contribution individuelle ont été laissées de côté (*intervention* de Sinclair & Coulthard 1975 (*move*), *stratégie d'interaction*, *tour de parole*, etc.). Nous voudrions ici tenter quelques remarques spéculatives générales susceptibles, en les encadrant, de donner quelque consistance aux choix théoriques requis par notre démarche de macro-analyse.

La problématique d'où nous tirons notre réflexion est celle de la *coopération* de Grice (1979) telle qu'elle a été reprise notamment par Flahault (1978, et 1979), et par Sperber & Wilson (1979). Selon ces derniers, le *principe de coopération* peut être réduit à la *maxime de pertinence* de Grice, qu'ils transforment en un *axiome de pertinence*. Flahault, en insistant également sur l'aspect constitutif que joue l'axiome de pertinence pour la conversation, fait de la pertinence ce qu'il appelle un *insigne* - c'est-à-dire une marque donnée à reconnaître du rapport particulier qu'entretient l'énonciateur à la *complétude* - à une certaine image du Tout, si l'on préfère. Si tout énonciateur vise à être pertinent, c'est en tant qu'il demande à être reconnu dans ce rapport qu'il entretient à la complétude, au moyen des insignes dont il se prévaut. "La pertinence pourrait se définir comme l'acte qui transforme des éléments aléatoires ou sans lien en un *tout*, en un système dont les éléments sont reliés grâce à des représentations formant elles-mêmes système (...)" (Flahault 1978, 109).

La démarche de Flahault consiste à intégrer l'axiome de pertinence dans un principe d'ordre plus général qui l'explique; une telle démarche nous semble pouvoir être adoptée pour ce qui concerne non plus l'ordre du DIRE (c'est dans cet ordre-là que Flahault, en définitive, fait opérer la règle de *relation* de Grice) mais également l'ordre du FAIRE.

Si l'on considère la pratique même de la conversation - son avance, en termes d'actions constitutivement communes des protagonistes - comme assujettie aux visées de complétude, deux remarques s'imposent :

a) la notion de *stratégie d'interaction* s'y trouve intégrée, en cela que, suivant l'image du jeu d'échecs utilisée par van Dijk (1977) pour illustrer

ce qu'il entend par *co-action*, toute stratégie ne s'exerce que pour autant qu'elle est confrontée à une autre stratégie, requérant ainsi à la fois de lui *faire place* et, selon les cas, de s'y affronter (la "coopération" de Grice n'étant pas nécessairement un principe de "bonne volonté").

N.B. L'éventuelle subordination des maximes de Grice (1979) à d'autres maximes (de politesse, selon R. Lakoff, 1977, élevée au rang de *principe* par van der Auwera 1978, 45-46), dont parle Eddy Roulet ici même, nous semble devoir être, pour une part importante, discutée à l'intérieur de ce cadre-là.

b) Les *lieux* où s'exercent les stratégies individuelles sont les *co-actions*; c'est-à-dire ce que nous avons identifié comme *échanges*. Le point qui nous occupe ici est la question de savoir si le principe de coopération de Grice peut être intégré dans un principe plus général, susceptible d'être décrit comme moteur de la réalisation des échanges comme *actes de conversation* (cf. 1.3.1.). Notre idée est que, corollairement au rapport qu'entretient tout sujet selon Flahault au "tout est dit", tout individu entretient un rapport au "tout est fait" dans la conversation; autrement dit, un rapport à la complétude du FAIRE. A titre d'illustration, voici comment, à partir de cette idée, nous traiterions les questions suivantes :

1° répondre à une question qu'on pose résulte d'une sorte d'obligation: décrire les contraintes déontiques posées par une question sur la suite du discours comme un fait de code moral n'est pas très satisfaisant; si l'on est tenu de *coopérer* - c'est à dire de donner une réponse à une question, cela semble plutôt être en vertu du rapport qu'on entretient à cette image du "tout est fait" qu'est la séquence Question-Réponse achevée (la "constraining influence of the question answer format(...) " dont parle Goffman 1975, 1). Il en va de même avec toute contrainte déontique posée par un acte sur le discours : elle ne vaut comme contrainte que pour autant qu'elle est reconnue comme une occasion pour faire un tout, pour achever une séquence - un échange.

2° les échanges dits *récapitulatifs* ou *de vérification* ont pour tâche d'avaliser l'idée que les séquences qui précèdent sont bien des séquences achevées; ils constituent ainsi des confirmations que "tout est fait".

3° les *marqueurs de structuration de la conversation* (cf. N.B. p. 12). ont pour fonction non seulement d'*organiser* la structure des diverses actions dans la conversation, mais encore d'attester l'existence de cette organisation. En tant que tels, ces marqueurs signalent une *maîtrise* et constituent ainsi ce que Flahault (1978, et 1979) nomme des insignes — des marques donnant à reconnaître un certain rapport à la complétude.

*

2. MICRO-ANALYSE

2.0 Nous allons maintenant aborder la micro-analyse qui a pour objet le niveau des actes de langage.

Le but de ce deuxième paragraphe est de montrer le fonctionnement interne des séquences conversationnelles découpées précédemment. Il s'agit de déterminer les modes d'interprétation des énoncés et les procédures par lesquelles les unités minimales actes de langage se combinent dans des réseaux autonomes et complets pour former des unités de rang supérieur, les échanges. En d'autres termes, nous allons montrer que les occurrences d'un discours sont à caractériser par ce que nous appellerons des valeurs et des fonctions illocutoires et/ou interactives; des règles d'enchaînement déterminent l'attribution de celles-ci et les combinaisons des actes dans un dialogue.

2.1. *Illocutoire et interactif.*

Notre point de départ est l'analyse d'un des échanges repérés au cours de la macro-analyse.

(7) 13 L : *vous avez été chez Dawmas
rue d'la Paix*

- 14 C : *oui il n'y en*
15 L : *oui*
16 C : *a pas*
17 L : *oui*

Un échange est composé d'actes de langage qui constituent les unités discursives minimales, objets de la micro-analyse (cf. supra, § 1, p.7). Dans la séquence rapportée en (7) nous pouvons isoler quatre unités discursives qui réalisent chacune un acte de langage : ligne 13, une "question", réalisée par une intonation interrogative (la libraire veut savoir si son client a bien été dans cette librairie-là et non pas dans une autre, ce que ce dernier n'avait pas dit spontanément); ligne 14, une "affirmation", *oui* (le client dit qu'il y est allé), et une "information" (il n'y a pas de livres, qui s'achève à la ligne 16); enfin, ligne 17, une "affirmation" (L acquiesce à ce qui vient d'être dit). Nous ne pouvons pas préciser pour l'instant si le jugement porte uniquement sur l'énonciation de C ou sur les trois unités discursives précédentes.

Les actes de langage ont ainsi été caractérisés par leur valeur illocutoire sans référence au cotexte. Cette caractérisation est insuffisante : hors cotexte il n'est possible ni de déterminer les relations qui existent entre les occurrences d'un échange, ni d'attribuer aux combinaisons ainsi réalisées de ces occurrences un statut d'unité complète et autonome.

Dire que *oui* est une "affirmation" ne nous livre aucune information quant à la relation que cette unité entretient avec ce qui précède, relation différente dans les deux apparitions de l'adverbe : "réponse" dans la première, "prise en compte" dans la deuxième.

Pour savoir ce qu'une occurrence fait, nous devons prendre en considération aussi les relations qu'elle entretient avec les autres occurrences du même cotexte, c'est-à-dire la définir d'un point de vue relationnel².

2) Ce genre de phénomènes avait déjà été l'objet d'une remarque de Ducrot dans la Préface à la traduction française des *Speech Acts* de J. Searle (1972, 26). Ducrot attire l'attention sur le fait qu'il y a des occurrences dont la fonction est déterminée par la relation qu'elles entretiennent avec d'autres occurrences du texte et que cette dernière permet l'attribution d'une valeur illocutoire par ailleurs indécidable. La définition de l'illocution de Wunderlich va dans la même direction : "Die Illokution eines Sprechaktes drückt aus, in welcher interaktionellen Funktion diese Wirklichkeit (contenu propositionnel) im Sprechakt thematisiert wird" (1976, 26).

Nous satisfaisons à cette exigence en introduisant la notion d'*interactivité* : elle permet de qualifier un acte d'après la relation qu'il entretient avec un autre acte.

Deux caractérisations sont ainsi à notre disposition pour décrire ce qu'une unité discursive minimale fait à l'intérieur de la séquence discursive où elle apparaît :

- une caractérisation *illocutoire* qui définit une occurrence d'après ses propriétés linguistiques dans les termes propres aux philosophes du langage ordinaire (Austin, Searle).
- une caractérisation *interactive*, dont nous avons repris la définition à Aston (1977, 483) à quelques modifications près, et qui dénomme ce que fait une occurrence (B), première ou seconde, par rapport à une autre occurrence (A), seconde ou première.

C'est par la relation qui s'instaure entre l'acte à valeur illocutoire d'affirmation de la ligne 14 et celui à valeur illocutoire de question (ligne 13) que nous appelons le premier "réponse" : cette démarche correspond à l'idée intuitive que c'est *en fonction* de la valeur de question de l'acte précédent que la relation existant entre l'acte subséquent et celui-ci est dénommée "réponse".

2.2. Valeur et fonction.

L'"idée intuitive" que nous venons de présenter est une des deux raisons qui nous ont amenés à appeler *fonction* la relation existant entre deux actes.

La deuxième raison est d'ordre différent et découle de traits propres à la caractérisation illocutoire des actes. La notion de fonction se révèle, en effet, importante aussi au plan de l'illocutoire.

On a observé depuis longtemps que le même énoncé permettait d'exécuter des actes illocutoires différents. Par exemple, dans les deux dialogues suivants :

- (8) A : *Tu viens demain ?*
B : *Bon d'accord.*

- (9) A : *Tu viens demain ?*
B : *Oui oui, je n'ai pas oublié.*

L'acte A est interprété, dans le premier cas, comme une requête et, dans le deuxième, comme une demande d'information. De fait, c'est la réaction interactive de l'interlocuteur qui permet à l'observateur de déterminer dans chacun des dialogues l'acte effectivement exécuté par le locuteur. Nous distinguerons ainsi les multiples valeurs illocutoires possibles d'un énoncé, de la fonction illocutoire unique qu'il a dans un cotexte déterminé.

La caractérisation illocutoire d'une occurrence n'est donc pas univoque; ce fait peut être source de malentendus dus à de faux décodages des intentions du locuteur de la part de l'interlocuteur. Soit le dialogue :

- (10) A : *Tu viens demain ?*
B : *Bon d'accord.*
A : *Mais ce n'était qu'une question !*

Après que A a énoncé son acte, B doit l'interpréter. Ce n'est qu'après la deuxième réplique de A que B apprendra quelle était la valeur intentionnée par le locuteur et qu'il peut vérifier si la valeur interprétée était la bonne ou pas. Dans (10) il y a fausse sélection d'une valeur "requête" à la place d'une "question".

Un marqueur, interactif cette fois (pour la définition, cf. N. de Spengler), est présent dans la troisième occurrence et indique une relation contrastive entre cet acte et les précédents : mise en défaut de l'adéquation de la deuxième occurrence à la première.

Les exemples (8) - (10) montrent :

- qu'il y a plusieurs caractérisations illocutoires possibles d'un acte et qu'une seule est effective à l'intérieur du cotexte où l'acte apparaît;
- qu'il peut y avoir non-correspondance entre sens intentionné et sens interprété.

C'est pour rendre compte de ces phénomènes qu'on a introduit l'opposition entre *valeur* et *fonction*.

Par *valeurs* nous entendons les interprétations potentielles d'une occurrence. Chaque occurrence singulière peut avoir une ou plusieurs valeurs suivant la présence/absence de marqueurs et de marques illocutoires et/ou interactives (pour cette distinction, cf. Auchlin, A., Moeschler, J. & Zenone, A., *N.B.1*, p. 45).

Par *fonction* nous indiquons la relation actuelle et unique d'une occurrence avec un autre constituant, à l'intérieur d'une séquence discursive.

Des deux oppositions posées (illocutoire vs. interactif et valeur vs. fonction) découle une combinatoire qui permet de caractériser un acte à l'intérieur du cotexte où il apparaît :

1. valeur illocutoire
2. fonction illocutoire
3. valeur interactive
4. fonction interactive.

Les deux couples ainsi dégagés — valeur et fonction illocutoires; valeur et fonction interactives — sont dissymétriques. Tout acte a en effet des propriétés linguistiques et est donc soumis à une caractérisation qui dégage sa (ses) valeur(s) illocutoire(s), indépendamment de la présence d'un cotexte. La caractérisation interactive est, par contre, d'emblée relationnelle, car elle définit la relation entre deux actes, liés par une fonction interactive. Valeur et fonction interactives ne peuvent ainsi que coïncider.

Ce fait est confirmé par une autre observation : la valeur des marqueurs d'interactivité est non effaçable et ne peut être qu'actualisée à l'intérieur d'une séquence conversationnelle bien formée (cf. les exemples présentés par N. de Spengler dans ce *Cahier*).

La caractérisation illocutoire d'une occurrence dépend de ses propriétés internes (en opposition à l'interactive qui est relationnelle). C'est l'opposition valeur/fonction qui intègre l'illocutoire dans une perspective relationnelle puisque la fonction illocutoire, telle que nous l'avons définie, est une relation.

fonction illocutoire de question (la ligne 13 est orientée vers la ligne 14), qui actualise une des valeurs illocutoires possibles de l'énoncé.

Vers la ligne 14' est orientée une fonction interactive qui part de 14" et qui peut être nommée "ajout" : dans 14", C fournit une information non requise mais dont l'à-propos peut avoir été déduit, par implicitation conversationnelle, du besoin de précisions manifesté par L. On pourrait d'ailleurs pousser l'analyse plus loin et montrer que 14" remplit aussi une fonction interactive de "réponse" par rapport à une "question" implicite dans le discours de la libraire (de la ligne 13: *vous avez été chez Daumas rue d'la Paix, "est-ce qu'il n'y en a pas ?"*).

Sans aller jusque là et pour nous en tenir aux actes effectivement réalisés, on aboutit au premier réseau fonctionnel représenté dans (7') : à une fonction illocutoire de "question" (1) correspond une fonction interactive de "réponse" (2) confirmant le statut d'échange de (a).

Un premier réseau clos, (a), est ainsi constitué car (i) à chaque fonction illocutoire correspond une fonction interactive et (ii) il n'y a aucune relation entre l'un des trois actes composants et une autre occurrence extérieure.

Bien que clos, ce réseau appelle une ratification de la part de son initiateur : à cette nécessité répond le quatrième acte de (7'). Sachant maintenant que les lignes de 13 à 16 forment une unité close, nous pouvons affirmer avec certitude que la relation qui part de l'acte 17 vise l'échange (a) : elle exprime une fonction interactive de "prise en compte". Cette fonction de "prise en compte" (4) détermine rétroactivement une fonction illocutoire "affirmation" (5) orientée vers la ligne 17. Par là, un nouveau réseau clos est en place, l'échange (b).

2.3. *Acte directeur et acte initial.*

Jusqu'ici nous avons adopté la démarche suivante pour déterminer les fonctions reliant des occurrences dans une séquence :

- (i) caractérisation des valeurs illocutoires indépendantes du cotexte des actes de langage repérés;
- (ii) détermination des fonctions interactives des actes qui ne peuvent être définies que par la relation qu'ils entretiennent avec un autre acte;

- (iii) détermination des fonctions illocutoires correspondant aux fonctions interactives dégagées précédemment.

Tous les actes interactifs d'un échange se définissent par rapport à un acte illocutoire (acte lieu d'une fonction illocutoire). Nous proposons d'appeler l'acte source de la fonction illocutoire *acte directeur*. Il impose des droits et devoirs discursifs à l'interlocuteur : ceux-ci doivent être satisfaits pour qu'un échange se constitue. Un échange ne peut comporter qu'un seul acte directeur (dans (7) la ligne 13 est l'acte directeur). On peut donc caractériser l'acte directeur comme le lieu d'aboutissement des fonctions interactives.

Dans (7) l'acte directeur coïncide avec l'acte initial, mais on prendra garde de ne pas confondre les deux. Nous appelons *acte initial* la première occurrence d'une séquence de quelque rang que ce soit : il définit le cadre à l'intérieur duquel vont apparaître les actes subséquents.

Pour décrire les différents types de contraintes imposées par l'acte initial nous avons introduit la notion de *groupe de Conditions de Satisfaction* (pour la définition cf. A.A., J.M. & A.Z., paragraphe 3).

2.4. Interactivités proactive et rétroactive.

Nous allons maintenant montrer comment peuvent être dégagées les fonctions interactives dans un discours d'un type différent. Soit la séquence monologale suivante :

- (11) 20 C : j'ai été aux Galeries du Marché
j'ai été à la FNAC -
21 je n'suis pas d'la ville
elle m'a donné les titres
ET je cherche à trouver la
22 collection - quelque part -
où est-ce que vous croyez que j'peux
24 trouver
-
- The diagram consists of a dashed rectangular box enclosing the text from line 20 to line 24. On the right side of the box, there are five numbered arrows pointing to specific parts of the text: arrow 1 points to the end of line 20; arrow 2 points to the end of line 21; arrow 3 points to the end of line 22; arrow 4 points to the end of line 23; and arrow 5 points to the end of line 24. The word 'trouver' in line 24 is underlined.

Tous les actes identifiés des lignes 20 à 22 ont une valeur illocutoire marquée syntaxiquement d'"information" (description de la situation de C); il y a un seul marqueur, un marqueur interactif d'ajout (cf. N. de Spengler), qui met en relation le dernier acte avec ce qui précède; des liens thématiques font de cette suite une énumération cohésive d'informations portant sur un seul objet. Ces informations successives sont reliées l'une à l'autre par une fonction interactive rétroactive d'"ajout".

Cet exemple nous permet d'introduire une première distinction, qui se révélera importante par la suite, entre deux types de fonctions interactives: rétroactive et proactive.

- la fonction rétroactive est orientée vers un acte antérieur; exemples : la fonction "réponse" dans (7') ((2)) et la fonction "ajout" dans le dialogue ci-dessus ((1), (2), (3), (4)).
- la fonction proactive est orientée vers un acte subséquent; c'est ainsi que dans (11) les actes reliés les uns aux autres par des fonctions rétroactives "ajout" (lignes 20-22) sont des "justifications" de la "demande de conseil". Cette relation de justification d'un acte est un exemple de fonction interactive proactive.

La comparaison de l'exemple que nous venons d'analyser avec l'exemple (7) suggère une autre distinction entre deux types de discours, un monologal, l'autre dialogal :

- par *monologal* nous entendons un discours dit par un seul énonciateur³. Il peut être proféré par plusieurs locuteurs, mais ceux-ci doivent alors se trouver dans le même lieu énonciatif et leurs énonciations avoir une même direction argumentative (c'est le cas de (11));
- par *dialogal* nous entendons un discours fait par deux ou plusieurs énonciateurs :

(12) 3 C : j'ai un p'tit problème
 4 L : oui

3) Nous distinguons avec Ducrot (Ducrot & al. 1980, 43 et ss.) entre locuteur et énonciateur : le premier est l'exécuteur matériel de l'énonciation (phonateur), le deuxième est l'instance qui garantit la vérité de la proposition énoncée. Une double possibilité se présente : (i) un seul énonciateur et deux ou plusieurs locuteurs (ex.: argumentation à plusieurs voix); (ii) un seul locuteur et deux ou plusieurs énonciateurs (ex.: citation, discours rapporté).

Une séquence affirmation - prise en compte est dialogale : un même énonciateur ne peut pas cautionner une deuxième fois son dire.

Ces deux types de discours sont caractérisés par la présence/absence de certaines fonctions interactives qui sont propres à l'un ou à l'autre.

2.5. *Caractérisation d'une fonction interactive.*

L'analyse de (7) et de (9) nous a montré qu'il y a plusieurs éléments qui interviennent dans la mise en relation des actes et la dénomination des fonctions. Nous les avons réunis sous forme de six paramètres qui devraient permettre une définition des fonctions interactives et en faciliter ainsi le repérage dans les textes à analyser.

Quand il caractérise de façon illocutoire une occurrence, le linguiste dispose d'une série de critères : forme syntaxique, verbes performatifs, marqueurs et marques linguistiques, conditions à la Searle. Pour une caractérisation interactive des actes, par contre, les outils n'ont pas encore été systématisés. Ces six paramètres constituent une première tentative dans cette direction.

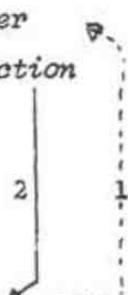
- (i) Dans une séquence, le premier point de repère d'une occurrence est la présence d'un marqueur d'interactivité (*et* dans (11); *mais* dans (10)).

Un marqueur indique de manière univoque la fonction interactive de l'acte. Cette indication joue un rôle analogue aux "instructions" dont parle Ducrot à propos des connecteurs argumentatifs : elle indique une relation (Ducrot & al. 1980, 15). C'est à l'interlocuteur de trouver entre quoi et quoi.

- (ii) Une fonction interactive est dotée d'une direction.

Nous avons déjà vu qu'une fonction orientée vers une occurrence subséquente est dite proactive, une fonction orientée vers une occurrence antérieure est dite rétroactive. Les occurrences liées par une fonction interactive ne sont pas nécessairement contiguës.

Dans l'exemple suivant :

(13)	9	C : <i>et qui m'a demandé de trouver certains livres de la collection</i>	
	10	<i>Floralies - c'est une</i>	
	11	L : <i>oui oui j'connais - j'ai pas du tout</i>	

la fonction interactive de "réponse" (1) et la fonction illocutoire de "question" (2) lient deux actes non contigus.

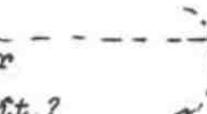
Un premier balayage des fonctions interactives révèle l'existence :

- de fonctions intrinsèquement proactives,
- de fonctions intrinsèquement rétroactives,
- de fonctions non-orientées intrinsèquement.

Nous avons un exemple de fonction non-orientée intrinsèquement dans le dialogue (11) : en effet, les actes à fonction interactive de "justification" de la "demande de conseil" qui précédaient celle-ci et qui, par conséquent, ont une orientation proactive, auraient pu tout aussi bien lui succéder, et par conséquent être orientés rétro-activement.

Nous avons déjà rencontré un exemple de fonction intrinsèquement rétroactive avec l'acte de "réponse" dans le dialogue (7).

Quant à la fonction intrinsèquement proactive, en voici un exemple :

(14)	A :	<i>J'suis un peu perdu.</i>	
		<i>Est-ce que vous pourriez m'indiquer</i>	
		<i>le chemin de la gare s'il vous plaît ?</i>	

Le premier acte a une fonction intrinsèquement proactive de "préparation" de l'acte de "demande d'information". En effet, si on intervertit l'ordre des deux actes, *J'suis un peu perdu* ne remplira plus une fonction de "préparation" mais aura une fonction interactive rétroactive de "justification".

Certaines fonctions interactives peuvent avoir pour support et/ou pour cible n'importe quelle valeur illocutoire tandis que d'autres sont soumises à des restrictions.

Deux critères découlent de cette observation :

- (iii) le premier concerne les restrictions sur le type d'acte et de fonction illocutoires vers lesquels la fonction interactive est orientée (un "refus", par exemple, ne peut pas répondre à un expositif mais seulement à un "ordre" ou à une "offre", cf. J. Moeschler dans ce *Cahier*).
- (iv) le deuxième les restrictions sur la valeur illocutoire de l'occurrence source de la fonction interactive (seule .. une valeur illocutoire appartenant à la classe des expositifs est compatible avec une fonction interactive de "justification", d'"explication" ou d'"argumentation").
- (v) Les marqueurs d'interactivité nous indiquent qu'il existe des relations entre des occurrences. Mais les enchaînements peuvent se faire à différents niveaux, comme l'enseignent les travaux de O. Ducrot sur les particules argumentatives. Nous y renvoyons à titre d'exemplification (voir les analyses sur *puisque* et sur *eh bien*, dans Groupe λ - 1 1975 et Ducrot & al. 1980). Nous retiendrons que l'enchaînement peut porter soit sur l'énonciation, soit sur l'acte illocutoire, soit sur l'énoncé.
- (vi) Le dernier critère concerne le type de discours, monologal ou dialogal. Certaines fonctions requièrent la présence de deux énonciateurs et, par conséquent, un discours dialogal : c'est le cas de la "réponse" (ex. (7)).

2.5.1. Partant de deux des distinctions présentées précédemment, monologal/dialogal et proactif/rétroactif/neutre, nous proposons tentativement le classement suivant des fonctions interactives repérées jusqu'à maintenant dans le corpus.

<u>DISCOURS</u>	<u>DIRECTION</u>	<u>TYPE</u>
monologal	proactive :	argumentation préparation préséquence
	neutre :	justification validation invalidation démonstration
	rétroactive :	ajout explication explicitation exemplification
dialogal	rétroactive :	confirmation infirmité réfutation évaluation prise en compte réponse réplique acceptation refus

2.6. Règles de composition et règles de séquence.

Jusqu'ici nous nous sommes contentés de repérer et de décrire des fonctions interactives dans des séquences d'actes extraites du corpus : il est temps de formuler de manière plus explicite les contraintes et les règles qui régissent l'attribution des fonctions interactives et illocutoires et la constitution des séquences. Nous formulerons ces contraintes à l'aide de deux types de règles : des règles de composition et des règles de séquence. Soit l'exemple :

- (15) 32 C : *vous les avez en deux jours*
 33 L : *oui j'les ai*

Il ne suffit pas de repérer intuitivement que 33 a une valeur interactive de "réponse". Il faut montrer de quelle manière elle est attribuée, comment elle sélectionne une fonction illocutoire de sens inverse et, enfin, que la séquence ainsi composée est bien formée.

Nous partirons du principe qu'une *règle de composition* permet d'attribuer une fonction interactive à un acte s'il remplit un certain nombre de conditions.

Dans (16), une règle de composition permet d'attribuer à l'acte 33 une fonction de "réponse" parce que celui-ci remplit les conditions suivantes :

- a) il n'est pas marqué pour une autre fonction interactive;
- b) au moins une de ses valeurs illocutoires est compatible avec la fonction interactive de "réponse";
- c) la réponse entretient une relation thématique avec l'acte précédent.

La règle de composition a permis de vérifier que 33 est à même de supporter une fonction interactive de "réponse". En revanche, elle ne nous dit pas quelle est la fonction illocutoire de l'acte directeur 32 et ne confirme pas la bonne formation de la séquence. D'où la nécessité d'une *règle de séquence*, qui va sélectionner la fonction illocutoire de l'acte directeur (pour autant que l'une de ses valeurs illocutoires puisse y correspondre) et vérifier la bonne formation de la séquence constituée par la combinaison de la fonction illocutoire de l'acte directeur et de la fonction interactive de l'acte subordonné. Dans notre exemple, partant de la fonction de "réponse" du deuxième acte, elle attribuera une fonction illocutoire de "question" au premier et confirmera la bonne formation de la séquence. Pour une définition plus précise de la forme des deux règles et une explication de leur fonctionnement, nous renvoyons à A.A., J.M. & A.Z. dans ce *Cahier*.

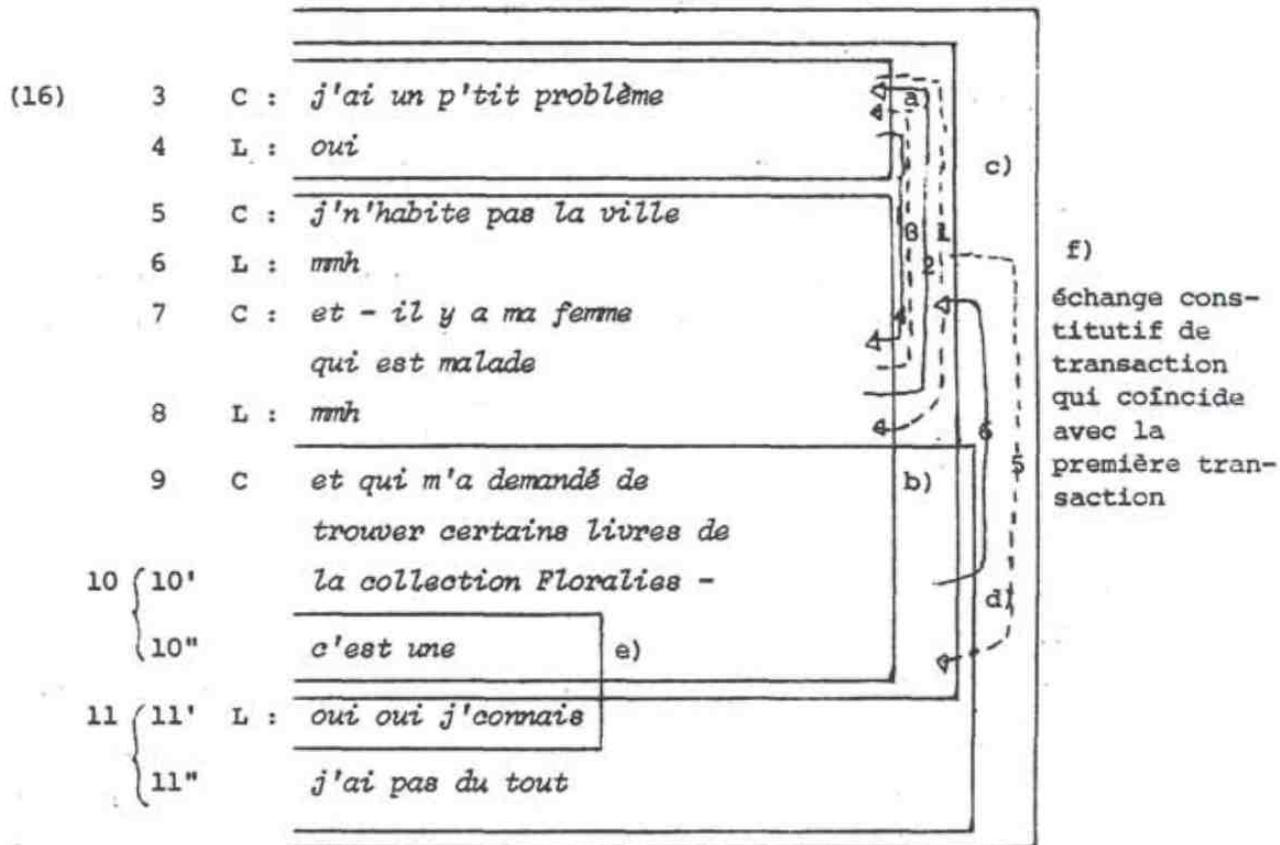
Par les opérations précédentes, nous aboutissons à un réseau clos, dans lequel à une fonction interactive correspond une fonction illocutoire : un échange minimal.

2.7. Relations illocutoires et interactives entre échanges.

Les relations illocutoires et interactives que nous avons observées jusqu'ici entre les actes de langage peuvent apparaître aussi entre unités

de rang différent (occurrence-échange) ou d'un autre rang (échange-échange) : un échange peut être lié à une occurrence ou à un autre échange par des relations fonctionnelles illocutoires et interactive.

Soit l'échange (constitutif de transaction) tiré du corpus :



Dans (16) nous pouvons reconnaître les échanges suivants :

- a) "préparation" (lignes 3-4)
- b) "explicitation" (lignes 5-10)
- c) "argumentation" (lignes 3-10)
- d) "question" (lignes 9-11)
- e) "explication" (lignes 10" - 11')
- f) "demande d'achat" (lignes 3-11)

L'échange b) remplit une fonction interactive rétroactive "explicitation" (3) de a); ce qui permet d'attribuer à celui-ci une fonction illocutoire d'"affirmation" (4). a) remplit aussi une fonction interactive proactive de

"préparation" (1) vis-à-vis de b) (qui alors a une fonction illocutoire d'"information" (2)).

La réponse de L (ligne 11) sélectionne pour l'acte de la ligne 9 une fonction illocutoire de "question" (obtenue par implicitation conversationnelle) : c'est ainsi que s'est constitué l'échange d). L'échange c) remplit une fonction interactive proactive d'"argumentation" (5) orientée vers l'échange d); celui-ci, n'étant pas marqué pour une autre fonction interactive et ayant au moins une valeur illocutoire (celle de "question"), compatible avec les contraintes imposées par une fonction "argumentation", est bien formé pour intégrer la fonction interactive. Celle-ci sélectionne une fonction illocutoire de "question" (6) et clôt ainsi le réseau.

Nous avons ainsi montré que les échanges, aussi bien que les occurrences, peuvent entretenir des relations fonctionnelles interactives et illocutoires : par là des réseaux fonctionnels clos se constituent. Des unités "échange" de plus en plus larges se forment jusqu'au niveau des échanges constituant de transaction.

3. CONCLUSION

Dans ce travail nous avons présenté une procédure d'analyse de conversation en deux étapes : macro - et micro-analyse. La première étape de cette analyse avait pour tâche, à partir de conversations "entières", de fournir à la seconde des séquences plus petites et consistantes d'actes de langage : les échanges. Le travail de la seconde étape était d'analyser ces échanges en actes de langage, et de montrer les processus de constitution interne des échanges.

Nous avons pour cela fait appel à des notions telles que "réseau de fonctions", "interactivité", "règles de séquence", qui font l'objet ici-même soit de développements plus approfondis (cf. A.A., J.M. & A.Z., pour "réseau de fonctions" et "règles de séquence"), soit de prolongements détaillés (cf. N. de S. pour "interactivité"), soit encore d'une exploitation fertilisante (cf. J.M. pour "fonctions interactives"). La fin du parcours consistait à montrer que les unités du rang inférieur de la macro-analyse (les échanges), étaient redevables aussi de l'analyse en termes de fonctions illocutoires et interactives, et de règles de séquence - termes privilégiés de la micro-analyse.

La coupure théorique entre macro- et micro-analyse n'en est pas pour autant abolie. En effet, les "actions" qu'effectuent les échanges de haut rang sont identifiées par la macro-analyse en rapport aux transactions qu'elles constituent, c'est-à-dire en définitive, aux incursions possibles dans la librairie (cadre des interactions étudiées). Les occurrences, objet de la micro-analyse, ayant pour mission (directement ou indirectement, cf. "réalisation ponctuelle ou non des actions", 1.3.2.) d'effectuer ces actions, la question reste en suspens de savoir comment ces actions "informent" le niveau des occurrences. Ou, plus simplement, quel est dans cette perspective le rapport entre le contexte d'énonciation (ou le type de situation communicative) et le mode de réalisation et d'interprétation des actes de langage. Ce travail reste à faire, qui s'inscrit probablement dans le cadre plus vaste d'une étude des règles d'interprétation des énoncés.

* * * * *

BIBLIOGRAPHIE

- ASTON, G. (1977) : "Comprehending Value : Aspects of the Structure of Argumentative Discourse", STUDI ITALIANI DI LINGUISTICA TEORICA ED APPLICATA VI/3, 465-509.
- DUCROT, O. (1980) : Les mots du discours, Paris, Minuit, 243 p.
- FLAHAULT, F. (1978) : La parole intermédiaire, Paris, Seuil, 233 p.
- (1979) : "Le fonctionnement de la parole. Remarques à partir des maximes de Grice", COMMUNICATIONS 30, 73-79.
- GOFFMAN, E. (1975) : "Replies and Responses", WORKING PAPERS AND PREPUBLICATIONS 46-47/c, Urbino (Centro nazionale di semiotica et di linguistica) 42 p.
- GROUPE -1 (1975) : "Car, parce que, puisque", REVUE ROMANE 10, 248-280.
- HYMES, D. (1972) : "Models of the interaction of language and social life", in GUMPERZ, J.J. & HYMES, D. (Eds.) : Directions in Sociolinguistics : the Ethnography of Communication, New York, Holt, Rinehart & Winston.
- LAKOFF, R. (1977) : "What you can do with words : Politeness, Pragmatics, and Performatives", in ROGERS, A., WALL, B. & MURPHY, J.-P. (Eds.) : Proceedings of the Texas Conference on Performatives, Presuppositions and Implicatures, Arlington, Center for Applied Linguistics, 78-105.
- SEARLE, J.R. (1972) : Les actes de langage, Paris, Hermann, 261 p.
- SINCLAIR, J. & COULTHARD, R.M. (1975) : Towards an Analysis of Discourse, Oxford, Oxford University Press, 163 p.
- SPERBER, D. & WILSON, D. (1979) : "Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice", COMMUNICATIONS 30, 80-94.
- Van der AUWERA, J. (1978) : Indirect Speech Acts Revisited, Anvers, Université, Linguistics Group (ANTWERP PAPERS IN LINGUISTICS 16).
- Van DIJK, T. (1977) : Text and Context : Explorations in the Semantics and Pragmatics of Discourse, Londres, Longman, 261 p.
- WUNDERLICH, D. (1976) : Studien zur Sprechakttheorie, Francfort, Suhrkamp, 417 p.